



Donation maison par préciput et hors part qu'est ce que ça signif

Par **titepitchoune**, le **13/08/2015** à **10:28**

Bonjour mon frère et moi venont en représentation de mon père décédé, dans la succession de mes grands parents. Mon grand père avait fait donation de sa maison à ma grand mère, celle ci est décédée il y a quelques mois et avait fait donation de cette propriété de 80 000 euros à ma tante par préciput et hors part. Sur le projet j'ai constaté que nous allions touché 8000 euros (divisé en 2) versement de la soulte.

Avant la succession nous devons être présent car ma tante vend cette maison. Je ne comprend pas si elle est propriétaire pourquoi il y a besoin de nos signatures et dans ce cas allons nous toucher quelque chose sur cette vente?